

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

4 avril 2007

À une session du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, mercredi le 4 avril 2007. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Maurice Chamberland, Ginette Boily, Rémy Belley, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Bernard Maltais.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

Le maire, Monsieur Bernard Maltais, constate le quorum à 19h et déclare la session ouverte.

2007-04-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2007.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Adoption du règlement # 256 concernant un amendement au règlement # 252 relatif à l'imposition d'un permis au propriétaire ou à l'occupant d'une roulotte qui n'est pas devenu un immeuble sur le territoire de la municipalité.
6. Remise du certificat de bénévolat à Madame Lisiane Girard.
7. Installation d'une lumière de rue.
8. Autorisation pour l'installation de panneaux d'affichage pour le Triathlon.
9. Résolution d'appui aux MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est dans leur démarche d'obtention de la finale des jeux du Québec été 2010.
10. Nomination du pro-maire.
11. Correspondance.
12. Divers :
 - a)
 - b)
 - c)
 - d)
13. Période de questions.
14. Levée de la séance.

2007-04-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2006.

2007-04-03

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes suivants, présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

C700136	C.O.M.B.E.Q.	\$ 512.78
C700137	Ressources Génésis Charlevoix inc.	\$ 50.00
C700138	Saumon de la Rivière Malbaie	\$ 200.00
C700139	A.D.M.Q.	\$ 350.00
C700140	Assurance vie Desjardins-Laurentienne inc.	\$ 783.13
C700141	Caisse Desjardins de Clermont	\$ 235.96
C700142	ANNULÉ	
C700143	Larouche Annie	\$ 370.00
C700144	Fédération québécoise des municipalités	\$ 56.98
C700145	Hydro-Québec	\$ 7 037.78
C700146	Gaudreault Suzanne	\$ 105.93
C700147	Boies Daniel	\$ 8.82
C700148	Épicerie des Lacs	\$ 342.68
C700149	Garage St-Aimé-des-Lacs	\$ 1 702.34
C700150	Jos. Lapointe & Fils Ltée.	\$ 173.66
C700151	MRC Charlevoix-Est	\$ 300.00
C700152	Distribution Ricard & Gagné inc.	\$ 167.10
C700153	Syndicat	\$ 64.87
C700154	Revenu Canada	\$ 1 351.45
C700155	Revenu Québec	\$ 2 866.60
C700156	Bodycote essais de matériaux Canada	\$ 167.39
C700157	Simon Thivierge & Fils	\$ 12 395.77
C700158	Henri Jean & Fils inc.	\$ 65.18
C700159	UAP La Malbaie	\$ 134.15
C700160	Aréo-Feu Ltée.	\$ 412.14
C700161	Service de Roulement SM inc.	\$ 339.59
C700162	Agrivoix Coopérative Agricole	\$ 110.44
C700163	C.S.S.T	\$ 2 636.37
C700164	Fédération québécoise des municipalités	\$ 57.67
C700165	Vitrierie Côté nc.	\$ 447.71
C700166	2754-4998 Québec Inc.	\$ 1 361.91
C700167	Coop. Cablo. NDDMonts	\$ 379.12
C700168	Club Lions Clermont-La Malbaie	\$ 100.00
C700169	Roche Ltée.	\$ 8 546.25
C700170	Godin Raynald	\$ 23.81
C700171	Atelier de Peinture Serge Simard Enr.	\$ 2 165.05
C700172	Propane Charlevoix	\$ 40.83
C700173	La Capitale gestion financière inc.	\$ 142.76
C700174	Les Extincteurs Charlevoix inc.	\$ 72.63
C700175	Caisse Desjardins de Clermont	\$ 954.60
C700176	Les Éditions juridiques FD	\$ 76.32
C700177	Batterie Expert Charlevoix	\$ 41.54
C700178	Produits Sanitaires Optimum	\$ 228.33

C700179	Lavage Brisson Mobile	\$ 384.59
C700180	Équipements d'incendie Levasseur inc.	\$ 1 139.50
C700181	Mutuelle Municipalité du Québec	\$ 229.00
C700182	Image-In	\$ 206.25
C700183	Fournitures et ameublement du Québec	\$ 113.62
C700184	Rogers Sans-Fil inc.	\$ 66.44
C700185	Maltais Bernard	\$ 42.00
C700186	Service de documents Charlevoix	\$ 102.56
C700187	Atelier Vagabond	\$ 1 709.25
C700188	L'Agence BIX	\$ 111.10
C700189	Ministre Revenu Québec	\$ 252.10
C700190	Info-Service-Réseautek	\$ 28.49
C700191	Saglac	\$ 284.88
C700192	Dessau Soprin	\$ 7 406.75
C700193	Municipalité de l'Isle aux Coudres	\$ 40.00
C700194	Thibeault Lynn	\$ 45.00
C700195	Ambulance Saint-Jean	\$ 782.14
C700196	Boies Daniel	\$ 60.00
C700197	Bodycote essais de matériaux Canada	\$ 33.34
C700198	Simon Thivierge & Fils	\$ 987.38
C700199	John Meunier inc.	\$ 279.95
C700200	Fédération québécoise des municipalités	\$ 113.94
C700201	Loisirs St-Aimé-des-Lacs	\$ 2 500.00
C700202	Fournitures et ameublement du Québec	\$ 140.38
C700203	Duchesne Tommy	\$ 316.00
C700204	Saglac	\$ 535.57
	Salaires de mars 2007	7 980.74

2007-04-04

5. ADOPTION DU RÈGLEMENT # 256.

RÈGLEMENT # 256

AMENDEMENT APPORTÉ AU RÈGLEMENT # 252 RELATIF À L'IMPOSITION D'UN PERMIS AU PROPRIÉTAIRE OU A L'OCCUPANT D'UNE ROULOTTE QUI N'EST PAS DEVENU UN IMMEUBLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS.

ATTENDU que le Conseil désire modifier l'article 2 **Territoire d'application** pour y inclure le camping de la plage municipale;

ATTENDU que l'avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 7 mars 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Maurice Chamberland appuyé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'amendement au règlement # 252 ci-dessous soit et est adopté :

ARTICLE 2 Territoire d'application

Les dispositions du présent règlement s'appliquent au trois (3) campings suivants : camping de la plage municipale, camping appartenant à Monsieur David Dallaire, 53, chemin du lac Nairne et camping appartenant à Monsieur

Gaston Simard 202, rue Principale et ce, sur le territoire de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

QUE le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

6. REMISE DU CERTIFICAT DE BÉNÉVOLAT À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À MADAME LISIANE GIRARD.

2007-04-05

7. INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE.

Sur proposition de Monsieur Rémy Belley, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité procédera à la pose d'une lumière de rue avant la propriété de M. Martial Lavoie située au 276, rue Principale.

2007-04-06

8. AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX D'AFFICHAGE POUR LE TRIATHLON.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'installation de panneaux d'affichage par le Triathlon et ce, sur les abords des chemins municipaux.

2007-04-07

9. APPUI AUX MRC DE CHARLEVOIX ET DE CHARLEVOIX-EST DANS LEUR DÉMARCHE D'OBTENTION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC ÉTÉ 2010.

CONSIDÉRANT la volonté des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est d'obtenir la Finale des Jeux du Québec été 2010, en collaboration avec des partenaires du milieu;

CONSIDÉRANT que la Finale des Jeux du Québec constitue une occasion unique de mobiliser la population autour d'un projet commun et d'accroître la fierté des citoyens;

CONSIDÉRANT l'impact positif qu'apportera une Finale des Jeux du Québec sur les plans sportif, culturel, économique, vie communautaire et touristique;

CONSIDÉRANT que cet évènement mettra en valeur la culture de Charlevoix, son patrimoine, ses institutions et ses artistes;

CONSIDÉRANT que la Finale des Jeux du Québec contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population de Charlevoix;

CONSIDÉRANT la capacité des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est et de son comité organisateur de présenter un évènement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Ginette Boily, appuyé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs appuie la candidature des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est en vue de l'obtention de la Finale des Jeux du Québec été 2010 dans la région de Charlevoix;

S'engage à fournir, dans la mesure de ses possibilités, la collaboration bénévole et l'assistance nécessaire à l'organisation d'un tel évènement;

Rend disponible ses équipements et/ou installations pour la durée des Jeux et ce, gratuitement.

2007-04-08

10. NOMINATION DU PRO-MAIRE.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Cajetan Guay est nommé pro-maire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

11. CORRESPONDANCE.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Parcs : ré. Les lieux humides.

Ministère des Transports : accusé réception de la résolution 2007-03-06 concernant la vitesse rue Principale, subvention accordée dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, renseignements sur la sécurité routière.

Transports Canada : accusé réception de la demande de restriction à la conduite de bateaux.

Régie des Alcools des courses et des jeux : demande de licence Restaurant La Rigane.

Municipalité de Notre-Dame-Des-Monts : ré. L'entente relative à l'échange de deux tronçons de la route du Rang St-Thomas.

Comité bibliothèque la Plume d'Or : remerciement.

Solidarité rurale du Québec : bulletin de liaison

Famille John Chamberland : remerciement.

Ressources Génésis inc. : remerciement.

2007-04-09

14. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance est levée à 19h35.

MAIRE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**